Les démarches "santé" et la politique de la ville: état des lieux, le 19 juin 2008, de 14h à 17h30, à Meyzieu (/rencontre/les-demarches-sante-et-la-politique-de-la-ville-etat-des-lieux-le-19-juin-2008-de-14h)

Chapo

Cette demi-journée présentera le contexte et le cadre d'intervention des démarches de santé dans le cadre des contrats urbains de cohésion sociale (démarches atelier santé ville, méthode, outils, contexte des politiques de santé publique) et proposera un échange de pratiques sur l'implication et la participation des habitants dans des démarches locales de santé.

CONTEXTE :

Trente deux Ateliers santé ville sont officialisés en 2007 en Rhône-Alpes pour un financement d'environ 900 000 €. Leur opérationnalité est à géométrie variable. Par ailleurs, tous les sites en Contrats urbains de cohésion sociale (Cucs) ont un volet “ santé” plus ou moins développé selon les circonstances locales.

Avec le recul, les volets « santé» des contrats de ville ont progressé mais sont restés aléatoires et hétérogènes. Par contre, avec l'annonce récente du doublement du nombre d'Ateliers santé ville et un affichage prioritaire dans les Cucs, les démarches de santé dans le cadre de la politique de la ville semblent avoir acquis une certaine reconnaissance. Ce mouvement favorable reste néanmoins fragile (menace estivale de suppression des ASV en 2007). Dans un contexte de politiques de santé publique en forte évolution et dont la gouvernance locale est encore à explorer, la thématique santé apparaît un peu isolée face à d'autres thématiques plus “ traditionnelles ” de la politique de la ville (voir le Cahier du DSU n°47, p.70). Elle est également singulière dans son approche des publics (la santé touche à l'intime). La santé n'en reste pas moins un vecteur important pour toucher, mobiliser, impliquer et travailler au plus près des habitants.

PUBLIC :

La demi-journée s'adresse notamment aux professionnels (chefs de projet, agents de développement…) désireux d'engager des démarches et actions de santé sur leur territoire ou intéressés pour avoir des points de repère sur les démarches des ateliers santé ville par exemple. Elle s'adresse également aux professionnels de toute nature qui interviennent dans le cadre de démarches locales de santé (agents de l'Etat Ddass ou Drass ou autres institutions, organismes ressources, associations…)